

CONSEIL PERMANENT du 07-12-2021

Commission nationale Scientifique et Technique

Bilan des travaux de la commission nationale et perspectives

DEMANDEUR : Conseil Permanent

Lettre de mission : du 24 mai 2017 renouvelée et complétée le 24 janvier 2019

Composition :

Membres des instances : M. Emmanuel CHAMPON (Président), Mme Marie-Madeleine CAILLET, MM. Bernard ANGELRAS, Philippe BRISEBARRE, François CASABIANCA, Emmanuel CAZES, Laurent CHIRON, Hervé JUIN, René GRANGE, Florent HAXAIRE, Olivier MERRIEN, Damien ONORRE, Rémi RICHARD, Jean-Pierre VAN RUYS.

Experts Associés

-Mmes Fanny DUCROQ (CNAOC), Caroline GALLARD (SYLAPORC), Bethsabée GLEIZER (CTIFL), Marie LESGOURGUES (SYNALAF), Delphine LEGOFF (FEDELIS), Marine LEVADOUX (CIPA), M. Sébastien BRETON (CNAOL), Eric TESSON (CNAOC).

Invités :

Administrations : Mme Marie Laurence COINTOT et M. Grégor APPAMON (DGPE), M. Benjamin NARDEUX, (DGCCRF)

Services de l'INAO : Jacques GAUTIER (animateur commission nationale Environnement), Responsables des pôles, Mme Marie-Noëlle CAUTAIN (inspectrice nationale), M. BARLIER (Directeur Adjoint).

Animateurs : Thierry FABIAN et Emmanuelle VERGNOL – INAO-

(en remplacement de M. Philippe DOUMENC -INAO- et Philippe VISSAC –ACTA- depuis novembre 2019)

Résumé : la CST a fait un certain nombre de constats sur son action pendant cette mandature. Au regard des missions qui lui ont été confiées, elle a encore majoritairement encadré des évolutions de conditions de production, principalement viticoles sur la base d'expérimentations localisées sur une AOC.

La CST souhaiterait que sa transversalité soit davantage exprimée, notamment en restant disponible aux éventuelles demandes du CNAB.

Elle souhaite développer avec les instituts techniques et de recherche une veille technologique accessible aux Comités et aux ODG et de façon plus générale la commission propose au Conseil Permanent de reconsidérer la place et les modalités des expérimentations dans les demandes d'évolution des conditions de production.

Sa réflexion sur les fondements de la qualité actualisée face aux enjeux contemporains du développement durable pourrait intégrer l'exigence d'un niveau minimal de naturalité comme caractère commun aux SIQO.

La plus grande partie de son activité a donc concerné des évolutions des conditions de production dont l'expertise scientifique est rendue complexe par la difficile lisibilité des cahiers des charges.

Dans le contexte des changements climatiques et des crises écologiques, alors que de nombreux cahiers des charges vont devoir être réécrits, il semble important de réfléchir à une approche méthodologique rigoureuse de leur rédaction.

De même la CST estime que les évolutions de conditions de production « sensibles » devraient pouvoir être suivies et évaluées de la même façon que cela est prévu pour les VIFA dans les AOC viticoles.

1. Bilan de l'activité de la Commission Nationale Scientifique et Technique

a. Réunions de la Commission

Durant la mandature 2017-2022, la Commission Nationale Scientifique et Technique s'est réunie en formation plénière à 12 reprises.

Les membres ont travaillé sur des questions de différentes portées :

- **Des réflexions sur des questions transversales, tous SIQO, toutes filières**, à la demande du Conseil Permanent : préservation des écosystèmes et de la biodiversité, fondements des SIQO.
- **Des réflexions sur des questions transversales relatives à un type de SIQO ou à une filière**, à la demande de Comités Nationaux : nouvelles variétés plantes pérennes en LR et IGP, TSE vins liquoreux, vinification sans intrants, cadre réglementaire pour le suivi des expérimentations viticoles, utilisation des digestats de méthaniseurs, conditions de production de la matière première (groupe de travail commun avec la commission environnement), etc.
- **Des suivis d'expérimentations** (depuis le protocole jusqu'à l'analyse des résultats finaux) visant à appuyer à terme des demandes de modifications de conditions de productions de SIQO spécifiques.

Ces réflexions ont pu être alimentées par des présentations de la part d'experts extérieurs, de travaux organisés en sous-groupe spécifiques, des déplacements ou échanges avec les filières ou ODG demandeurs et la contribution des services de l'INAO (pôles, service juridique, ou délégations territoriales).

Chaque thématique étudiée a fait l'objet d'un rapport, destiné aux instances pour information ou avis.

b. Présentation de rapports de la CST aux instances

La CST a préparé un certain nombre de rapports à l'attention des instances, certains ont été présentés et d'autres sont restés en standby, car jugés pas suffisamment aboutis par la CST.

12 rapports ont été rédigés par la CST (hors expérimentation), dont 3 qui n'ont pas été présentés et 3 qui seront présentés lors des prochains comités nationaux de janvier 2022.

Les rapports élaborés à l'attention des instances sont listés en Annexe 1 de la présente note.

Par ailleurs, notons que des travaux sont engagés par la CST sur les sujets suivants, mais n'ont pas encore fait l'objet de présentations aux instances :

- Meilleure compréhension des fondements des différents SIQO ; définition de la notion de qualité (qualité générique, qualité spécifique, qualité sociétale,).
- Maintien / encadrement des caractéristiques (en particulier organoleptiques) des produits sous SIQO, au vu notamment des évolutions attendues dans le domaine de la caractérisation des

produits. L'expertise devra également porter sur les nouvelles technologies (actuellement sans statut réglementaire) qui apparaissent comme de nouveaux outils du génie génétique, à l'image de « CRISPR-Cas9 » (édition de gènes « dirigée »).

- Utilisation des composts issus de boues de station d'épuration. (En lien avec la commission nationale « Relation des SIQO avec leur environnement »)
- Expérimentations – Gestion des innovations techniques - Cadre réglementaire

c. Bilan global de son action : les constats

➤ **Des missions très larges ...**

La Lettre de mission de la CST telle que rédigée en 2017 est très large. Elle prévoit notamment :

- D'aider l'établissement à anticiper les évolutions scientifiques et techniques et l'arrivée des innovations pouvant concerner les SIQO et l'INAO
- D'exercer une veille et de formuler le questionnement de la recherche sur les enjeux susceptibles d'impacter les SIQO
- De réfléchir aux fondements scientifiques des SIQO et en particulier sur
 - La notion de qualité
 - Le lien au terroir
 - L'objectivation des atouts et limites des écosystèmes microbiens
 - La mise en place d'un glossaire
- En prenant en compte les évolutions techniques, climatiques, sociétales et l'impact possible des innovations sur les frontières des SIQO

Mais en fait la CST est essentiellement revenue vers les instances de l'INAO au sujet de révisions de conditions de production des cahiers des charges. C'est en effet sur la mission de l'INAO de rédaction des cahiers des charges que la CST s'investit le plus dans la mesure où c'est là qu'elle est attendue par les Comités Nationaux, essentiellement lors des demandes de révision de cahiers des charges et le plus souvent pour suivre des expérimentations qui les accompagnent. Il est à noter que la CST répond aux demandes du Comité National et rapporte devant lui avant qu'une Commission d'enquête ne soit nommée pour instruire une éventuelle demande de révision du cahier des charges.

La CST a également pu contribuer à l'information et à la communication sur les SIQO, à travers le travail du groupe lait cru, à l'occasion du colloque tenu en janvier 2020, mais malgré le succès de cette manifestation, cette activité est restée marginale. La CST n'appuie pas les autres missions de l'INAO

Parmi les Comités Nationaux, c'est le CNAOV qui la sollicite le plus, puis le CNAOP de plus en plus fréquemment avec notamment les aspects lait cru et enfin le CN IGPLRSTG. Aucune activité n'a été engagée à la demande du CNAB depuis l'arrêt du travail sur le vin « dit Nature », ni à la demande du CNIGPvin. Cette situation est gênante car la CST dans sa composition est représentative de tous les Comités Nationaux et cette transversalité est considérée positivement par ses membres comme permettant des regards croisés sur les problématiques.

La CST a reçu également des sollicitations directes du Conseil Permanent mais sans mandat très précis, qu'il s'agisse des fondements de la qualité des SIQO ou de leurs frontières.

➤ **Une réflexion sur les fondements de la qualité**

L'examen de certaines questions relatives à des équipements de couverture ou de bâchage du sol de la vigne mais aussi l'étude de la compatibilité des dispositifs agrivoltaïque avec les SIQO, ont conduit la CST à s'interroger sur la notion de maintien d'un « minimum de naturalité ». En effet, la multiplication des aléas liés aux changements climatiques ainsi que les contraintes environnementales ont fait apparaître de nouveaux équipements qui semblent pouvoir trouver leur place dans les SIQO puisqu'ils améliorent leur viabilité économique et écologique mais qui par l'artificialisation du milieu naturel qu'ils sont

susceptibles de créer interrogent. Cette notion de maintien d'un « minimum de naturalité » pourrait permettre d'aider les CN à limiter les excès dans l'utilisation de ces dispositifs.

Les résultats de la recherche ont montré que les filières sous SIQO correspondent à des systèmes de production que les cahiers des charges tentent de décrire mais qui ne se résumeront jamais à l'ensemble de ses conditions de production. De ce fait les évolutions des conditions de production sont à envisager dans leur capacité à conforter ou à nuire à ces systèmes de production et non uniquement à ne pas modifier les caractéristiques organoleptiques des produits. Cette approche développée par la CST n'est pas suffisamment appropriée par les CN, ce qui a causé des malentendus avec certains ODG.

➤ **Un manque de lisibilité des conditions de production des cahiers des charges**

Accompagner les Comités Nationaux dans la rédaction des demandes de modifications de cahiers des charges suppose de bien comprendre les objectifs des conditions de production du CDC ainsi que les objectifs des évolutions envisagées et les résultats attendus.

En effet toutes les pratiques culturales, zootechniques ou technologiques au sein d'un SIQO ne figurent pas nécessairement dans un cahier des charges qui est un savant dosage entre des conditions de production écrites et des savoir-faire qui ne sont pas systématiquement traduits en règles, espaces potentiels de liberté et de créativité mais dont l'importance n'en est pas moindre. Or trop souvent le travail de la CST a été compliqué parce que les objectifs des conditions de production n'étaient pas formalisés et parfois sont restés inconnus malgré les demandes d'explication. Dans ces cas il est très difficile pour la CST d'accompagner les démarches scientifiques visant à justifier les évolutions de ces conditions de production.

Autre difficulté pour accompagner des évolutions de conditions de production : déterminer si une pratique qui n'est pas explicitement indiquée dans le cahier des charges est autorisée au motif qu'elle n'est pas interdite par le cahier des charges ou au contraire interdite au motif qu'elle n'est pas explicitement autorisée. La CST a ainsi encadré des expérimentations de dispositifs qu'opérateurs et ODG pensaient interdits alors que pour certains observateurs, ils étaient autorisés... Cette question est très aiguë lorsque les opérateurs mettent en œuvre des pratiques inconnues au moment de la rédaction des cahiers des charges. La CST a besoin d'une expertise du SEJI pour pouvoir apprécier correctement les demandes.

La prise en compte par les SIQO des enjeux environnementaux s'est traduit par l'ajout de nouvelles conditions de production spécifiquement dédiés à cette fin. Plusieurs expérimentations d'évolution de conditions de production ont inclus une évaluation de leur impact environnemental mais en dehors de ces cas les conditions existantes n'ont pas fait l'objet d'évaluation.

Enfin l'extension de certaines dispositions à l'ensemble des SIQO d'une même filière sur la base d'orientations du Comité National issues de résultats d'expérimentation comme l'interdiction des filets anti-grêles horizontaux n'a pas été transcrite dans la réglementation, ce qui a pu créer des malentendus avec les opérateurs et les ODG.

➤ **Un contexte bouleversé par les évolutions réglementaires et technologiques**

La réglementation européenne qui limite strictement les possibilités de modification temporaire des cahiers des charges n'autorise pas d'accorder le bénéfice d'un SIQO européen aux produits d'une expérimentation qui, pour avoir suivi le protocole, ne respecteraient pas le cahier des charges. Cela modifie profondément les habitudes notamment du Comité National des AO vins qui avait adopté une procédure classant les expérimentations en fonction de l'accord ou non de ce bénéfice. Cette situation réglementaire risque de diminuer fortement le nombre d'expérimentations présentées à l'INAO.

Or c'est justement, alors que l'on assiste du fait des ruptures radicales liées aux changements climatiques et aux crises écologiques à un foisonnement d'innovations en matière de matériel et d'équipements agricoles et des pratiques qui leurs sont associées que le besoin d'évaluation dans le contexte spécifique des SIQO est le plus grand.

La CST a été confrontée à de nombreuses demandes d'expérimentation de dispositifs différents mais répondant à la même problématique. La CST a regretté la multiplication de ces expérimentations locales et spécifiques dont l'objectif était principalement de vérifier l'absence de modification des

caractéristiques organoleptiques des produits alors qu'une analyse globale aurait été plus utile. En effet pour caractériser les SIQO dans la complexité des interactions de facteurs entre conditions de production et conditions de milieu telles que précisées au point 2, a été développé un type d'expérimentation : l'expérimentation système qui devrait pouvoir être mise en œuvre dès lors que les points clés d'un SIQO sont en jeu. D'autre part l'impact environnemental a été apprécié dans différentes expérimentations au moyen d'analyse du cycle de vie (ACV). Ce type d'évaluation qui est normalisé par le référentiel ISO 14040 à 14043 permet de calculer les impacts environnementaux dans tous les flux entrant dans la fabrication du produit et dans ceux en sortant à chaque étape du cycle.

2. Perspectives de travail

La CST souhaite partager ses constats avec le Conseil permanent afin de l'aider à dégager, avec la CST de la prochaine mandature, des perspectives d'action.

a. Sur les missions de la CST

La CST considère que ces missions sont importantes pour tous les SIQO et méritent d'être poursuivies, elle propose de les rééquilibrer en développant davantage l'information scientifique sur les SIQO. Et s'agissant de la définition des conditions de production, privilégier les études globales introduites par une bibliographie complète et ne recourir aux expérimentations locales sur un SIQO que lorsqu'elles sont en capacité d'ajouter de la valeur.

Il convient d'engager un dialogue entre chaque CN et la CST afin de regarder comment la CST peut répondre à leurs besoins. Il est important afin de dégager une véritable transversalité, que la CST puisse s'investir dans l'ensemble des SIQO et notamment dans l'AB puisque de nombreuses innovations y prennent forme avant de diffuser dans les autres SIQO. La CST ne doit pas non plus se priver d'interpeller un CN en s'autosaisissant de certains sujets généraux. Sur certains sujets spécifiques à un SIQO, les CN pourraient organiser des échanges entre la Commissions d'enquête nommée pour instruire une demande de modification du cahier des charges et la CST, qu'elle ait ou non suivi une expérimentation sur le SIQO. S'agissant des expérimentations présentées à l'INAO, une procédure devra être écrite à destination des ODG relevant des différents Comités Nationaux afin de préciser les conditions dans lesquelles doivent être menées ces expérimentations (formalisation de l'objectif de l'expérimentation, participation d'un institut technique, établissement d'une bibliographie, formulation des hypothèses).

b. Sur les fondements de la qualité

La CST reste à la disposition du CP pour mener une réflexion sur les fondements de la qualité spécifique de chacun des SIQO comme de ce qui leur est commun, dans le contexte des enjeux contemporains des changements climatiques et des crises écologiques et dans un objectif de développement durable mais cela nécessite de disposer d'orientations politiques

c. Sur la définition des conditions de production des cahiers des charges et leurs objectifs

L'indication des objectifs assignés à chacune des conditions de production fixées dans les cahiers des charges semble un préalable pour pouvoir envisager une évolution future dans des conditions satisfaisantes. Aujourd'hui, si les objectifs des évolutions de conditions de production envisagées par les ODG sont formalisées, les objectifs qui ont conduit à fixer initialement la condition de production ne sont pas présentés et parfois même pas connus.

De plus une réflexion juridique et scientifique sur ce que devraient comporter un cahier des charges comme conditions de production et sur la portée de leur présence devrait également être menée dans les différents SIQO. De même l'articulation entre conditions obligatoires au sein d'un même signe et d'une même filière et conditions librement consenties devrait être étudiée.

Enfin l'évaluation des impacts environnementaux des conditions de production et de leurs évolutions devrait être engagée. La CST est disponible pour réfléchir le cas échéant avec la Commission « environnement » aux aspects méthodologiques.

d. Sur l'adaptation au contexte

La rapidité avec laquelle les systèmes de production évoluent et les innovations apparaissent, nécessitent de mettre en place un véritable dispositif de veille technologique afin d'anticiper les conséquences d'une diffusion de l'innovation dans la filière sous SIQO. Cette veille pourrait associer les Instituts techniques et les Instituts de recherche, les fédérations d'ODG, le réseau « innovations »

La combinaison de l'impossibilité de mener des expérimentations dans le cadre des SIQO européens et de l'évolution des systèmes de production afin de s'adapter aux changements climatiques et aux crises écologiques va nécessiter d'innover dans l'évaluation des demandes d'évolution des conditions de production. Il s'agit en effet de disposer d'une procédure permettant de faire évoluer des conditions de production « sensibles » de façon fluide et sûre. Pour cela il lui semble intéressant de reprendre les propositions du groupe de travail sur les nouveaux dispositifs d'expérimentation reprenant les dispositions autorisées pour les VIFA. Cf. rapport d'étapes approuvé par le CNV de février 2021.

De même il semble prioritaire de nouer des partenariats entre l'INAO, des ODG volontaires et des organismes de recherche afin qu'ils puissent étudier de façon approfondie et pluridisciplinaire en associant sciences expérimentales et sciences sociales, les systèmes de production qui se sont établis dans leurs SIQO en interaction avec les savoir-faire et les conditions de milieu.

Annexe1 – Liste des rapports établis par la Commission scientifique et Technique et présentés aux instances de l'INAO sur la mandature 2017-2022

Surlignés en gris : rapport de portée transversale

Conseil Permanent	
<i>Projet de note pour le CP sur la préservation des écosystèmes et de la biodiversité</i>	<i>Non présenté</i>
<i>Rapport sur les fondements des SIQO: avis de la CST; modifications proposées</i>	<i>Non présenté</i>
Constats et Perspectives Bilan de la mandature	07/12/2021
CN AOV	
Expérimentations en AOC « Cotes de Provence », « Cotes du Rhône », Petit « Chablis », « Chablis », « Chablis grand cru », « Limoux »	14-09-2017 Report 16-11-2017
Expérimentation en AOC « Crémant d'Alsace » : élaboration de vin rosé a partir s'assemblage de Pinot Noir N et de cépages blancs – Premier compte rendu annuel	14-09-2017 Report 1 6-11-2017
Expérimentation en AOC « Coteaux d'Aix en Provence », introduction de la variété Caladoc N dans le cahier des charges, rapport d'étape avec 3 années de micro vinifications	14-09-2017 Report 16-11-2017
Classification des Expérimentations	14-09-2017 Report 16-11-2017
Expérimentation : suivi TSE en AOC « Coteaux du Layon » et vins dits liquoreux de Gironde et du Bergeracois	15-02-2018
Expérimentation en AOC « Champagne » mode de conduite en enherbement , rapport d'étape en évolution du protocole	15-02-2018
Expérimentations, Examen de protocoles : En AOC « Côtes de Toul » : Elaboration de vins gris avec assemblage de Pinot gris G ; En AOC « Bourgueil », « Cheverny », Cour-Cheverny », « Orléans », Orléans-Cléry » : Demande d'expérimentation sur des voilages d'hiver (bâches anti-gel) ; En AOC « Petit Chablis », « Chablis », « Chablis Grand Cru », « Vosne-Romanée » et AOC « Bourgogne » suivi de la dénomination complémentaire « Hautes Côtes de Beaune » : Demande d'expérimentation sur des voiles hors gel	20-06-2018
Expérimentation en AOC « Côtes du Rhône » : Bilan de 10 années d'expérimentation sur l'étude de nouvelles variété (Couston N et Caladoc N)	20-06-2018
Expérimentation en AOC Bourgogne : Synthèse des 3 campagnes de suivi expérimental sur l'étude de l'impact de filets anti-grêle sur la physiologie et la santé de la vigne, la maturité des raisins et la qualité des vins	20-06-2018
Expérimentation en AOC « Coteaux d'Aix-en-Provence » - Etude sur l'intérêt de l'introduction de la variété Caladoc N dans le cahier des charges de l'appellation - Synthèse des résultats obtenus lors des 5 millésimes suivis conformément au protocole approuvé le 26 juin 2013	14-02-2019
Expérimentation en AOC « Bourg » ou « Côtes de Bourg » ou « Bourgeois » - Demande d'introduction des variétés Carmenère N et Petit Verdot N dans le cahier des charges au titre de variétés accessoires.	14-02-2019
Expérimentation en Beaujolais : Influence de la conduite en Lyre sur la qualité des raisins et des vins en Beaujolais – Synthèse des essais conduits sur la période 2000-2017	06-02-2020

Expérimentation en Beaujolais : Rapport final d'expérimentation pour l'introduction de la variété Gamaret N dans le cahier des charges des appellations beaujolaises – Bilan 2018 de 12 années d'expérimentation	06-02-2020
Expérimentation en AOC « Cognac » - Rapport d'étape sur la demande d'expérimentation relative au chauffage externe du vin et du brouillis dans un échangeur à vapeur	11-02-2021 Report 02-06-2021
Expérimentation en AOC « Côtes de Provence » - Bilan de 5 années d'expérimentation des cépages Caladoc et Rousseli	11-02-2021
Dispositifs de couverture de la vigne – Rapport sur les demandes d'expérimentations	11-02-2021
<i>Expérimentation en AOC « Champagne » - « Vignes Hautes et Larges »</i>	<i>Mandature 2022-2027</i>
<i>Evaluation des dispositifs modifiant les caractéristiques climatiques de la vigne et des sols.</i>	<i>Mandature 2022-2027</i>
<i>Questions posées par les demandes d'expérimentation relatives aux conditions de production à la vigne dans les cahiers des charges AOP</i>	<i>Mandature 2022-2027</i>
<i>- Expérimentations – Gestion des innovations techniques – Cadre réglementaire pour le suivi des innovations = propositions de la commission auprès des différents comités nationaux</i>	<i>Non présenté</i>
CN IGP Viticoles	
Concept de « Vinification naturelle » - Projet de définition technique de « Vinification sans intrant »	05-12-2018
CN AOP	
Groupe commun Commission scientifique et technique et commission relation des SIQO avec leur environnement : rapport d'étape du groupe de travail « Conditions de production de la matière première - productions animales et végétales »	26-06-2018 Report 28-11-2018
Groupe de travail « Lait cru - Problématique STEC » - Ferments lactiques Proposition de lignes directrices	29-06-2017
Groupe de travail « Lait cru-problématique STEC » - Rapport d'étape	28-11-2018 Report 21-03-2019
Groupe commun Commission scientifique et technique et commission relation des SIQO avec leur environnement : « Conditions de production de la matière première des AOP » - Rapport du groupe de travail	01-07-2020
Groupe de travail « Lait cru-problématique STEC » : Retour sur le colloque "fromages au lait cru, Entre risques et bénéfices, la diversité au cœur du débat !" du 30 janvier 2020	18-03-2021
Groupe de travail « Lait cru-problématique STEC » : Les ferments de bio protection en production fromagère - Quel encadrement réglementaire ? - Présentation des réflexions en cours au niveau national et européen	18-03-2021
<i>Gestion durable des digestats de méthanisation utilisés en tant que fertilisants sur les prairies d'AOP – rapport du groupe de travail</i>	<i>13-01-2022 (sous réserve)</i>
CN IGP–LR-STG	
Modalités d'introduction de variétés dans les cahiers des charges d'IGP relevant du règlement n° 1151/2012 ou de labels rouges – Reconnaissances et modifications. Rapport et propositions de la commission nationale	11-10-2018
Expérimentation « Introduction d'huile d'insectes dans l'alimentation de volailles de chair LR » - Rapport de la Commission Scientifique et Technique, avis du comité national - suites à donner	20-05-2021
CNAB	
Concept de « Vinification naturelle » Projet de définition technique de « Vinification sans intrant »	07-12-2017